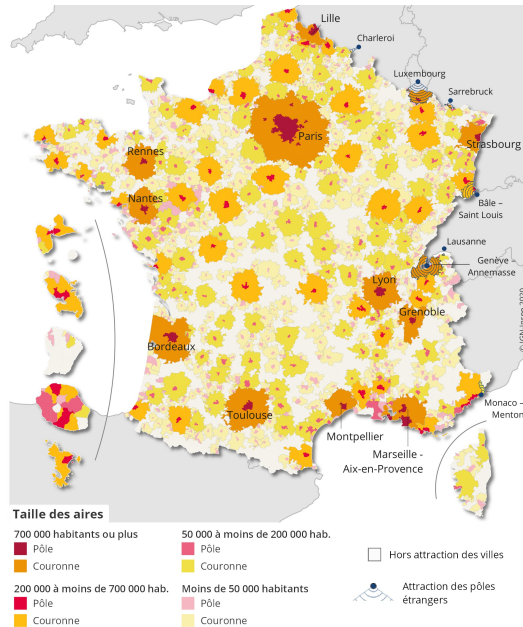


B. Les Français sont-ils tous des urbains ?



L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. (...).

En France, 93 % de la population vit dans l'une des 699 aires d'attraction des villes, dont 682 aires en France métropolitaine et 17 aires dans les DOM. Avec 13 millions d'habitants, l'aire d'attraction de Paris concentre, à elle seule, près d'un habitant sur cinq. Treize autres aires comptent plus de 700 000 habitants : Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille, Toulouse, Bordeaux, Genève-Annemasse, Nantes, Luxembourg, Strasbourg, Sarrebruck, Montpellier, Rennes et Grenoble.

En France, en 2017, 51 % de la population réside dans un pôle (...), tandis que 43 % habite en couronne. Les communes hors attraction des villes regroupent 7 % de la population.

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806694>

1) En vous appuyant sur des éléments précis du texte et de vos connaissances, répondez à la question du B)

☞ *Votre réponse devra contenir deux ou trois informations chiffrées prises dans le texte.*

Les aires d'attraction des villes en 2020, source : INSEE

2) Reliez ces images à un mot ou un groupe de mot du texte puis écrivez sous chacune d'elles la **conséquence de la périurbanisation** qui correspond : **artificialisation des sols, embouteillages, pollution de l'air, uniformisation des paysages.**



La périurbanisation désigne l'urbanisation autour des pôles urbains, le plus souvent aux dépens des espaces agricoles et naturels.

Elle se manifeste par un étalement urbain, généralement sous la forme de lotissements de maisons individuelles. L'étalement urbain s'accompagne d'une augmentation des mobilités des habitants, favorisée par la généralisation de l'automobile.

D'après Hatier 3eme, 2020.

